



Prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité femme-homme

1 jour(s) - 7,00 heure(s)

Programme de formation

Public visé

Cette formation s'adresse au personnel d'encadrement, aux Managers.

Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est une discrimination
- Connaître le cadre légal
- Mesurer les enjeux et les freins
- Identifier les situations à risques en tant que manager
- Adopter les bons réflexes pour lutter contre les discriminations
- Comprendre ce que sont l'égalité professionnelle femmes-hommes et la mixité
- Cerner les enjeux et les freins à la mixité et à l'égalité professionnelle femmes-hommes

Description / Contenu

- L'état des lieux de la discrimination au travail
- Les conditions constitutives et les 25 critères de discrimination
- Les obligations légales et les sanctions encourues
- A l'origine des discriminations : les stéréotypes et les biais inconscients
- Les bonnes pratiques
- Ses engagements en tant que manager
- Comprendre ce que sont l'égalité professionnelle femmes-hommes et la mixité
- Connaître le cadre légal

- Cerner les enjeux et les freins à la mixité et à l'égalité professionnelle femmes-hommes
- Comprendre son rôle et sa responsabilité en tant que manager

Modalités pédagogiques

Formation animée en présentiel
Action par groupe de 6 à 8 personnes
Horaires : A définir

Moyens et supports pédagogiques

Alternance entre théorie et pratique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Des évaluations jalonnent la formation : tests réguliers des connaissances, cas pratiques, ou validation par une certification à l'issue de l'action par les stagiaires, au regard des objectifs visés.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous.
Un entretien avec notre référent handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagement nécessaires.

Délai d'accès

- Pour les formations intra : Les modalités et délais d'accès sont à valider lors d'un entretien téléphonique préalable et selon disponibilités respectives.
- Pour les formations inter : Selon notre calendrier d'inter-entreprises